Agglopolys

Communauté d'agglomération de Blois

ZOOM SUR LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION

2019

L'agglo à vélo

CARTE DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

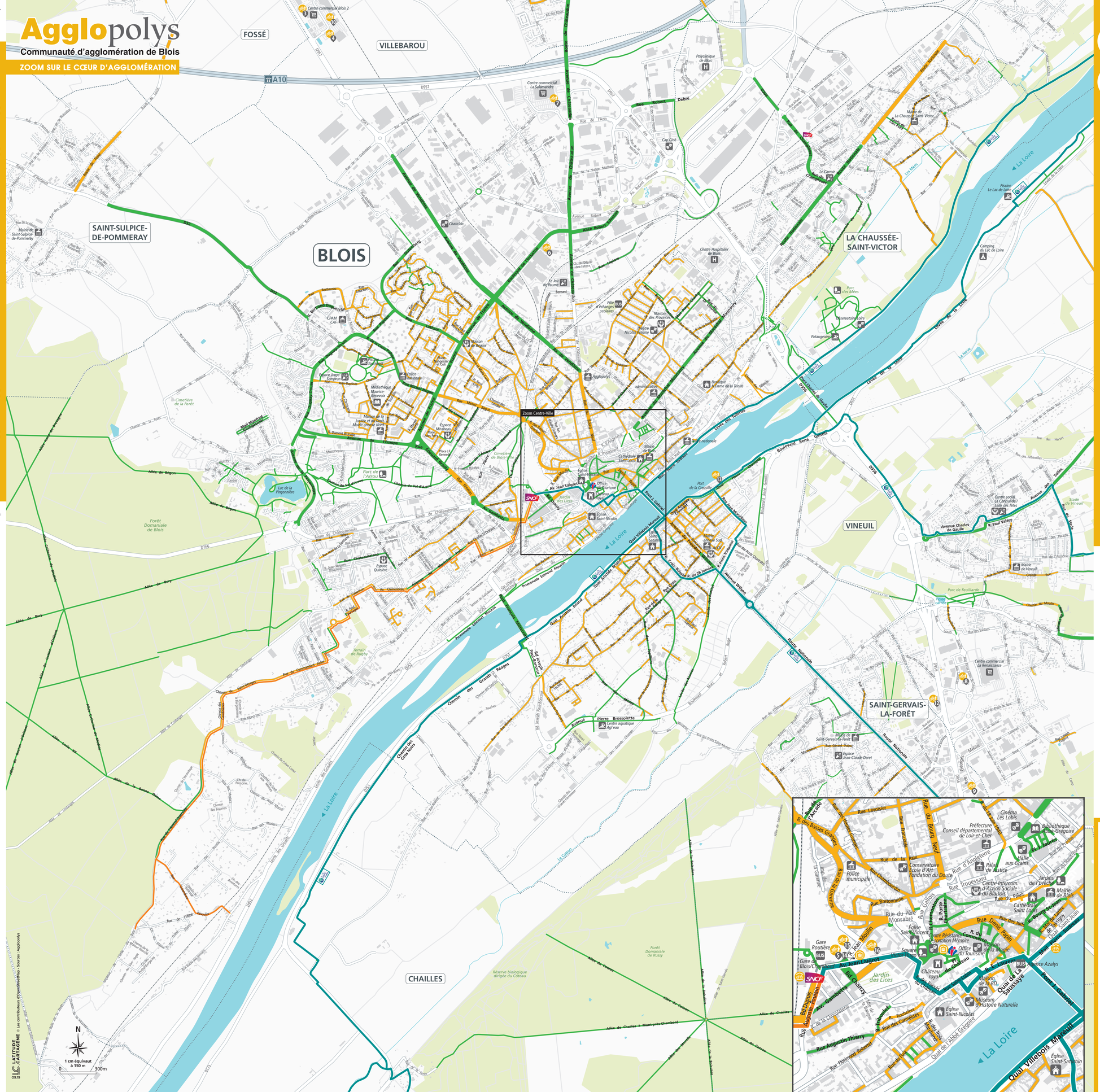

Le vélo, vous allez l'adorer !

Vous bénéficiez de **118 km** de pistes cyclables pour rouler en sécurité dans l'agglomération.

En ville, vous roulez en moyenne à **15 km/h** contre 18 km/h en voiture. Mais grâce au stationnement facilité, aux cédez-le-passage cyclistes, aux raccourcis et double-sens cyclables, c'est à vélo que vous êtes le plus rapide !

10 minutes de vélo matin et soir (5 km aller-retour), même avec un effort physique modéré, c'est excellent pour votre santé : meilleur système cardio-vasculaire, baisse du stress, moins de risque de développer un cancer ou un diabète, meilleur sommeil...

- 3 kilos sans régime, ça vous tente ? En se déplaçant à vélo, vous faites du sport sans y penser, c'est bon pour la ligne et pour le moral !

Vous ferez environ **1 000 €/an** d'économie en vous déplaçant à vélo plutôt qu'en voiture (et jusqu'à 6 000 €/an en économisant un véhicule, son assurance, son entretien).

Bravo ! Grâce à vos **0 émission** de CO2 et nuisances sonores, vous contribuez à préserver la planète et notre bien-être.

Le saviez-vous ?

Un cycliste dépense **2 fois +** chez les commerçants de quartier qu'un automobiliste.

13 % des ménages d'Agglopolys n'ont aucune voiture.

1 000 cyclistes / jour sont comptabilisés sur le carrefour avenue de Vendôme / boulevard de l'Industrie à Blois en semaine (soit 7 fois plus que sur la Loire à vélo).

2 millions d'euros / an de retombées économiques sont générés par la « Loire à vélo » sur le territoire d'Agglopolys.

Sources : tableau de bord Géovélo, ADEME, enquête déplacements Agglopolys, études Région Centre, Agglopolys et Assurance maladie.

© LATITUDE CARTAGENE © Les contributeurs d'OpenStreetMap - Sources : Agglopolys

édito

Dans la Communauté d'agglomération de Blois comme ailleurs, les mobilités évoluent et la pratique du vélo augmente fortement : au plan touristique, avec le succès que l'on connaît des itinéraires « Loire à vélo » et « Châteaux à vélo », mais aussi au plan utilitaire comme en témoignent le nombre toujours plus important de vélos dans les trains, le boom des vélos et trottinettes à assistance électrique ou encore les parkings vélos en extension dans les entreprises.

Pour stimuler et accompagner ces changements, Agglopolys déploie une politique vélo dynamique : création de pistes cyclables, dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, accompagnement des entreprises dans leur plan mobilité, mise en place d'outils pour faciliter l'usage du vélo au quotidien, etc.

Chaque euro investi favorise le report modal de la voiture vers le vélo et permet des économies substantielles sur les budgets des ménages et des collectivités. Mais les vrais bénéfices, pour tous, sont liés à la baisse des nuisances sonores, à la qualité de l'air, à l'environnement et à notre santé préservés.

Grâce à cette carte des itinéraires cyclables, découvrez les services vélos disponibles sur le territoire et explorez les trajets les plus sécurisés pour vos déplacements de proximité. Laissez-vous surprendre par les raccourcis possibles en passant par les parcs, passerelles, tunnels cyclo-piétons et bonne route à vélo !

Christophe DEGRUELLE,
Président d'Agglopolys,
Communauté d'agglomération de Blois.

geovelo

geovelo.fr

Cette application est disponible gratuitement sur votre smartphone pour le territoire d'Agglopolys, sur App Store & Google play.

- NAVIGATION -
L'application fonctionne comme un GPS et vous guide en temps réel lors de vos trajets. Vous pouvez signaler une erreur cartographique, un aménagement urbain qui n'a pas été mis à jour ou des problèmes de voirie et ainsi contribuer à l'amélioration de Geovelo et du réseau cyclable.

- ITINÉRAIRE -
Calculez des itinéraires adaptés à votre pratique, du parcours le plus rapide au plus sécurisé. L'application choisit en priorité les pistes, les bandes cyclables et les rues peu passantes pour vous assurer confort, sécurité et tranquillité.

- STATISTIQUE -
Mois par mois, suivez vos statistiques : kilomètres parcourus, temps d'activité, calories consommées, vitesse moyenne, etc.

- DÉCOUVERTE -
L'application propose des balades urbaines et la découverte des plus beaux paysages.

LÉGENDE

- Voirie aménagée pour les cyclistes : piste cyclable (indépendante de la chaussée) et bande cyclable (sur la chaussée), voie verte, aire piétonne
- Itinéraire Loire à vélo
- Voirie partagée : zone 20 ou 30, voie de bus, double-sens cyclable
- Itinéraire conseillé
- Voie de chemin de fer
- Limite communale

- Vélociste
- Parking - Garage à vélo sécurisé
- Consigne vélo
- Office de tourisme
- Gare
- Transport en commun
- Établissement administratif
- Établissement de santé
- Centre commercial
- Centre social - Maison de quartier
- Piscine
- Jardin - Parc
- Lieu culturel
- Château
- Patrimoine culturel
- Bibliothèque
- Salle polyvalente
- Camping

Agglopolys

Communauté d'agglomération de Blois

Les services vélos

LOUER UN VÉLO

- **Longue durée :** louez un **vélo Azalys à assistance électrique** pour 1 mois (45€), 3 mois (90€) ou 1 an (270€). 50 % de réduction pour les étudiants. Prise en charge obligatoire à hauteur de 50% par l'employeur pour les salariés.
  azalys-blois.fr
- **Courte durée :** rendez-vous chez un vélociste du territoire.

ACHETER, REVENDRE OU DONNER UN VÉLO

- **Neuf**
  Agglopolys vous rembourse jusqu'à 400€ pour l'achat d'un vélo neuf à assistance électrique (VAE) dans la limite de 25% du prix d'achat au sein de magasins partenaires (cf liste des vendeurs ci-contre).
  agglopolys.fr
- **Occasion, don, revente**
  - **L'association vélo41** dispose de vélos d'occasion. Sur rendez-vous ou pendant l'atelier Vélorisation.
  velo41.fr
  - Pensez aux sites internet spécialisés, aux associations caritatives, aux brocantes...

RÉPARER SON VÉLO

- **Atelier Vélorisation :** entretenez et réparez votre vélo avec l'aide de bénévoles (mise à disposition d'outils et de pièces détachées d'occasion) au **Relais Vélo,** 6 rue Descartes à Blois, tous les mercredis de 17h30 à 19h30.
  velo41.fr
- **Rendez-vous chez un vélociste du territoire.**

(RÉ)APPRENDRE À FAIRE DU VÉLO

- **La vélo-école de vélo41,** pour enfants et adultes, permet d'apprendre à rouler ou reprendre confiance à vélo dans le respect des règles de sécurité.
  velo41.fr

SORTIR À VÉLO

- **Des sorties pour tous** sont organisées, ponctuellement ou régulièrement.
  Programme complet sur **geovelo.fr**
- Découvrez **La Loire à vélo** ou partez sur l'une des 15 balades **Châteaux à vélo** via les applis gratuites **Blois Chambord** et **Geovelo.**

STATIONNER SON VÉLO

- **Des arceaux vélos** sont installés sur tout le territoire.
- Bénéficiez d'un **parking sécurisé** (avec station de gonflage) en gare de Blois, sur abonnement auprès de **Stationéo** (8€/mois, 15€/trimestre ou 40€/an).
  Stationéo, 2 av. Gambetta à Blois. Tél. 02 54 70 58 30.
- **Un garage à vélo sécurisé (vélobox)** est disponible Mail Pierre Sudreau à Blois.

COMBINER TRAIN+VÉLO OU CAR/BUS+VÉLO

- **Les trains** (Rémi) permettent d'embarquer avec son vélo à bord.
  remi-centrevaldeloire.fr/offre-velo/
- **La navette Châteaux** (Rémi) est un autobus équipé d'une remorque vélo qui dessert Blois, Chambord, Villesavin, Cheverny et Beauregard.
  Office de Tourisme Blois-Chambord, tél.02 54 90 41 41 ou TLC Infos : 02 54 58 55 44.
  remi-centrevaldeloire.fr/loir-et-cher/navettes-chateaux/

ÉVITER LE VOL DE SON VÉLO

- **Le marquage BICYCODE®** (gravé sur le cadre) et **l'inscription à un fichier national** compliquent la revente suite à un vol et permettent de retrouver le propriétaire d'un vélo abandonné ou contrôlé.
  velo41.fr

Vélos, trottinettes électriques, quelques règles de sécurité

- **Ne circulez pas sur les trottoirs.** Seuls les enfants à vélo de moins de 8 ans y sont autorisés.
- **Portez un gilet jaune rétroréfléchissant** (obligatoire notamment la nuit et par mauvaise visibilité).
- **Soyez visible à l'avant et à l'arrière,** en étant éclairé et équipé de matériel réfléchissant et audible avec une sonnette.
- **Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans** (conducteur ou passager).

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...

À partir de la rentrée 2019, nouvelles règles de sécurité pour ces équipements motorisés assimilés aux cyclistes :

- **En agglomération, ils ont l'obligation de circuler sur les aménagements cyclables lorsqu'il y en a** (à défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h).
- **En dehors des villes, la circulation sur la chaussée est interdite** (n'emprunter que les aménagements cyclables).
- **Vitesse maximale : 20 km/h.**
- **Age minimum de 12 ans pour conduire.**

Les vélocistes

LES VENDEURS-RÉPARATEURS

(magasins partenaires de la subvention pour les vélos à assistance électrique)

1. **CHEVERNY VOYAGES**
   7, place de la République - 41700 Cour-Cheverny
   02 54 74 57 05 - contact@lesvelosverts.com
2. **CHRIS MOTOCULTURE**
   12, chemin du Roy - Onzain - 41150 Veuzain-sur-Loire
   02 54 51 03 57 - chris.motoculture@orange.fr
3. **CORA**
   Centre commercial les Couratières
   2, route de Vendôme - 41000 Villebarou
   02 54 52 34 84 - alepaul@cora.fr
4. **DÉCATHLON**
   Route de Vendôme - 41000 Blois
   02 54 33 50 50 - mathieu.parrain@decathlon.com
5. **DÉTOURS DE LOIRE - BIKE IN BLOIS**
   39, avenue du Docteur Jean-Laigret - 41000 Blois
   02 54 56 07 73 - detoursdeloire.blois@orange.fr
6. **ÉTABLISSEMENTS PHILIPPE**
   17, boulevard de l'Industrie - 41000 Blois
   02 54 74 02 85 - philippebicycles@free.fr
7. **FEU VERT**
   Rue du Bout des Haies - 41000 Blois
   02 54 55 54 55 - feuvert.blois@gmail.com
8. **GO SPORT**
   Le Haut des Sablons - 41350 Vineuil
   02 54 50 55 00 - j.schmidt1@go-sport.fr
9. **INTERSPORT**
   Parc de la Patte d'oie - 41350 Saint-Gervais-la-Forêt
   02 54 50 40 90 - cfpl.intersport@orange.fr
10. **NORAUTO**
    Parc des Couratières - 41000 Villebarou
    02 54 33 04 34 - mag158@norauto.fr
11. **SEGU MOTOCULTURE**
    Zone Artisanale L'Artouillat
    5, rue de la Croix de Pierre - 41120 Les Montils
    02 54 70 44 48 - segu.motoculture@orange.fr
12. **VÉLOLAND**
    68, rue Bernard Palissy - 41350 Vineuil
    02 54 50 01 03 - velolandblois@valdeloirevelo.fr

LES LOUEURS

13. **100% BIKE**
    Livraison possible de vélos au port de la Creusille à Blois
    07 71 78 32 62 - 100pour100bike@orange.fr
14. **DÉTOURS DE LOIRE**
    39, avenue du Docteur Jean-Laigret - 41000 Blois
    02 54 56 07 73 - detoursdeloire.blois@orange.fr
15. **LES VÉLOS VERTS**
    Plusieurs points de retrait dont Blois (1, rue Jean-Moulin) et Cheverny (7, place de la République)
    02 54 74 57 05 - contact@lesvelosverts.com
16. **RANDO VÉLO - HÔTEL ANNE DE BRETAGNE**
    31, avenue du Docteur Jean-Laigret - 41000 Blois
    02 54 78 62 52 - contact@hotelannedebretagne.com

La signalétique

VOIRIES AMÉNAGÉES POUR LES CYCLES

Piste ou bande cyclable obligatoire
Réservée aux vélos.

Piste ou bande cyclable conseillée
Réservée aux vélos.

Voie verte
Réservée aux piétons et aux vélos.

Aire piétonne
Piétons prioritaires, cyclistes autorisés à l'allure du pas. Ils doivent mettre pied à terre si la densité des piétons est importante.

VOIRIES PARTAGÉES

Zone de rencontre
Piétons prioritaires et pouvant circuler sur la chaussée. Circulation limitée à 20 km/h.

Zone 30
Vitesse limitée à 30km/h, pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie.

Voie bus autorisée aux vélos
Voie réservée aux bus et autorisée aux vélos.

Double-sens cyclable
Circulation dans les deux sens pour les cyclistes, mais à sens unique pour les véhicules motorisés.

AUTRES PANNEAUX ET DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES

Cédez-le-passage cycliste au feu
Possibilité pour les cyclistes de passer au feu rouge après avoir cédé le passage aux autres usagers.

Accès interdit aux cyclistes
Voie réservée aux véhicules motorisés.

SAS vélo
Espace réservé aux cyclistes avant un feu, permettant de démarrer en toute sécurité sans respirer directement les gaz d'échappement.

Signalétique directionnelle pour les cyclistes

Panneau de danger
Débouchés de cyclistes arrivant de droite ou de gauche.

LÉGENDE

- Voirie aménagée pour les cyclistes : piste cyclable (indépendante de la chaussée) et bande cyclable (sur la chaussée), voie verte, aire piétonne
- Itinéraire Loire à vélo
- Voirie partagée : zone 20 ou 30, voie de bus, double-sens cyclable
- Itinéraire Châteaux à vélo et autre itinéraire conseillé
- Voie de chemin de fer
- Limite communale
- Limite Agglopolys

Vélociste · Gare · Aérodrome · Établissement administratif · Piscine · Salle polyvalente · Château · Bibliothèque

Zoom au recto

© Les contributeurs d'OpenStreetMap - Sources : Agglopolys
CARTOTOUR
09.19

N

1 cm équivaut à 700 m
0 1,4km